

Conférence de presse à l'occasion de la présentation du  
nouveau Secrétaire général de l'Union africaine des  
télécommunications (UAT),  
(vendredi 9 janvier 2004 à 17h 45, Pioneer Room,  
Norfolk Hotel, Nairobi, Kenya)



**Nairobi, le 9 janvier 2004**

### **Communiqué de presse**

La Conférence de Plénipotentiaires de l'Union africaine des télécommunications (UAT), tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les 26 et 27 août 2003, a élu M. Akossi Akossi au poste de Secrétaire général de l'Union pour la période allant de 2004 à 2006. La passation de service entre le Secrétaire général sortant, M. Jan Mutai, et son homologue entrant, M. Akossi Akossi, a eu lieu cet après-midi, à la salle de conférence du ministère des Transports et des Communications. La cérémonie a été présidée par l'Honorable John Michuki, ministre des Transports et des Communications du Kenya, qui est également président en exercice de la Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT.

Le Secrétaire général sortant a transmis les instruments juridiques et les sceaux de l'Union au Secrétaire général entrant. Dans son allocution, il a remercié le gouvernement et le peuple de la République du Kenya pour le formidable appui qu'ils lui ont accordé pendant son mandat. Il a exhorté le gouvernement du Kenya à apporter le même appui à son successeur durant son mandat.

Le Secrétaire général entrant a exprimé sa gratitude au gouvernement et au peuple du Kenya pour la chaleureuse hospitalité qu'ils lui ont réservée et pour leur appui continu et inestimable à l'UAT.

Dans son allocution, le ministre des Transports et des Communications, l'Honorable John Michuki, a félicité le Secrétaire général sortant pour ses réalisations à la tête de l'Union et lui a souhaité beaucoup de succès dans ces entreprises à venir. Il a souhaité la bienvenue au Kenya au nouveau Secrétaire général et l'a assuré du plein appui du Kenya durant son mandat. Il a plaidé pour la création en Afrique d'un environnement réglementaire harmonisé pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et exhorté le nouveau Secrétaire général à travailler sans relâche pour réaliser l'accès universel et la pleine interconnexion du continent.

Le Secrétaire général sortant,

Le Secrétaire général entrant,

**Jan MUTAI**

**Akossi AKOSSI**

## Historique

### L'UNION AFRICAINE DES TELECOMMUNICATIONS (UAT)

L'Union africaine des télécommunications (UAT) est la principale organisation continentale engagée dans la promotion du développement des infrastructures et services de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en Afrique. L'UAT offre aux gouvernements africains, de même qu'au secteur privé et aux organisations de la société civile engagées dans les NTIC, un forum pouvant leur permettre de formuler des politiques et stratégies efficaces pour améliorer l'accès aux infrastructures et services de l'information, tout en encourageant leur utilisation comme outil de stimulation du développement économique.

L'UAT a été créée le 7 décembre 1999 en tant que partenariat entre les parties prenantes des secteurs public et privé du domaine des NTIC, en sus de son rôle permanent d'organisation intergouvernementale chargée d'harmoniser les politiques et la réglementation. Son précurseur, l'Union panafricaine des télécommunications (UPAT), a été créée le 7 décembre 1977, comme institution spécialisée de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – devenue Union africaine (UA) depuis juillet 2002 – du domaine des télécommunications. L'UAT défend les intérêts de ses Etats membres et de ses membres associés lors des conférences régionales et mondiales de prise de décisions. Elle coordonne les initiatives d'intégration des marchés au niveau régional, de promotion de l'investissement dans les infrastructures et de renforcement des capacités institutionnelles.

**La mission** de l'Union est de promouvoir le développement rapide de l'infocommunication en Afrique, pour réaliser l'accès universel et l'interconnectivité intégrale.

L'Union **envisage** une Afrique élevée au rang de participant à part entière et actif à la société mondiale de l'information et du savoir.

L'Union est engagée à :

- Créer un leadership visionnaire et à mettre en place des structures favorables au travail d'équipe
- Favoriser le développement des ressources de capital humain et intellectuel
- Créer des partenariats de collaboration en matière de recherche et de développement des NTIC
- Promouvoir l'intégrité, la transparence et l'obligation de rendre compte
- Mettre la qualité et l'excellence au service de toutes les parties prenantes
- Promouvoir un penchant marqué pour l'action et l'efficacité
- Favoriser l'avènement de la société de l'information et du savoir en Afrique

Les principaux programmes d'activité de l'UAT sont les suivants :

- Le programme de contribution à la prise de décisions au niveau mondial (PDM) pour la formulation de politiques, l'élaboration de traités et la fixation de normes en matière de NTIC.

- Le programme d'intégration des marchés au niveau régional (IMR) pour l'harmonisation des cadres de politiques et de régulation des NTIC au niveau des Communautés économiques régionales.
- Le programme de promotion des investissements dans les infrastructures (PII) pour la création de réseaux et services de NTIC dans le cadre du NEPAD.
- Le programme de renforcement des capacités institutionnelles (RCI) pour la formulation de politiques, l'élaboration de traités et la fixation de normes en matière de NTIC.
- Le programme des relations avec les membres (RM) pour l'établissement de relations de travail entre les gouvernements, le secteur des entreprises et les organisations de la société civile.

**Pour de plus amples informations, visiter site Internet de l'UAT à l'adresse :**  
<http://www.atu-uat.org>

Ou écrire au :

**Secrétaire général  
Union africaine des télécommunications  
Posta Sacco Plaza- 11<sup>th</sup> Floor, Monrovia Street  
P O Box 35282 - Code 00200, Nairobi, Kenya  
Tel +254 20 216678 / +254 722 203132 / +254 733 334420  
Fax +254 20 219445  
E-mail [sg@atu-uat.org](mailto:sg@atu-uat.org)**

## **BIOGRAPHIE SUCCINCTE DE M. AKOSSI AKOSSI**

M. Akossi Akossi a été élu Secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT) pour la période allant de 2004 à 2006 lors de la Conférence de Plénipotentiaires de l'Union, tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en août 2003. Il est originaire de Côte d'Ivoire.

Il a été directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI) de 1995 à 1997. Jusqu'à son élection, il était Consultant principal en réseaux stratégiques d'affaires. Il est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris (France).

Au cours de ses 23 années en tant que professionnel de la télécommunication, il a acquis une solide expérience en gestion et en élaboration de stratégies de développement de réseaux et services de télécommunication.

Il a conduit avec succès le processus de libéralisation du secteur ivoirien des télécommunications et a contribué à la mise en œuvre de politiques sectorielles et de projets novateurs d'investissement dans plusieurs pays africains.

Il a une très vaste expérience des questions d'intégration africaine et de partenariat entre les secteurs public et privé, toutes choses nécessaires au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication en Afrique.

M. Akossi s'est fixé pour objectif de faire de l'Union africaine des télécommunications une organisation crédible, forte au plan institutionnel, saine au plan financier et capable de satisfaire les besoins et attentes du peuple africain et de gagner la confiance de toutes les parties prenantes et des partenaires au développement du secteur des NTIC.

Son ambition est de mener à terme la réforme et le repositionnement de l'Union africaine des télécommunications, en s'inspirant du Plan stratégique 2002-2006, et de donner un souffle nouveau à l'organisation, afin de lui permettre de réaliser les sept objectifs contenus dans le Plan stratégique.

---

*AA/9 janvier 2004*

## BIOGRAPHIE SUCCINCTE DE JAN MUTAI

M. Jan Mutai est le Secrétaire général sortant de l'Union africaine des télécommunications (UAT), l'institution spécialisée de l'Union africaine (UA) du domaine des télécommunications. Il a été élu à ce poste le 7 décembre 1999, lors de la session extraordinaire de la Conférence de Plénipotentiaires de l'Union, tenue au Cap, en Afrique du sud. Il a accompli avec succès son mandat de quatre ans au cours duquel il a repositionné l'UAT comme l'une des principales organisations intergouvernementales d'Afrique, avec pour but de promouvoir le développement accéléré des infrastructures et services de l'information. Grâce à sa contribution et à celle de bien d'autres, les populations africaines ont aujourd'hui un accès plus abordable aux avantages de la nouvelle société de l'information, notamment à travers les réseaux et services mobiles.

Il passe aujourd'hui le témoin à M. Akossi Akossi, qui est originaire de Côte d'Ivoire, à l'occasion d'une cérémonie présidée par l'Honorable John Michuki, député au Parlement et ministre des Transports et des Communications du Kenya, qui est également président en exercice de la Conférence de Plénipotentiaires de l'UAT. M. Akossi Akossi, a été élu à ce poste par la Conférence tenue en août de l'année écoulée, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

M. Mutai possède une vaste expérience dans les secteurs aussi bien public que privé, notamment dans les domaines de la réforme du secteur public, des stratégies d'affaires, de la restructuration organisationnelle et de la reconception de processus. Il compte poursuivre sa carrière en utilisant ses immenses aptitudes, connaissances et expériences pour offrir des services de consultance aux clients des secteurs des NTIC et de l'énergie, à travers la toute nouvelle société de consultance qu'il a créée : *Jan Mutai & Associates*. Avant l'UAT, il a été directeur général de l'Office des postes et télécommunications du Kenya (KP & TC). A la tête de cet office, il a jeté les bases de la réforme et de la restructuration du secteur des télécommunications de son pays, réforme qui a abouti à l'adoption, en 1998, d'une nouvelle loi qui a séparé, dans ce secteur, les fonctions d'élaboration de politiques, de régulation et de prestation de services. D'où la subdivision, en 1999, de l'office en trois entités différentes : la Communication Commission of Kenya (CCK), Telkom Kenya Limited et la Postal Corporation of Kenya. En raison de sa contribution au développement national, Jan Mutai s'est vu décerner plusieurs prix au nombre desquels le Prix HSC (Head of State Commendation) et le titre d'EBS (Elder of the Burning Spear).

Avant d'exercer dans le secteur public, il a passé 20 années dans le secteur des entreprises avec le groupe Shell où il a gravi plusieurs échelons, occupant successivement les postes d'ingénieur bâtiment, de responsable des ventes et du marketing et de directeur des ressources humaines et des affaires publiques. Jan Mutai est membre de l'Association des ingénieurs du Kenya et de bien d'autres organisations professionnelles.

---

*JKM/9 janvier 2004*